Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 50 (1942)
Heft: 1

Quellentext: Juste Olivier et le château de Chillon en 1835
Autor: Olivier, Juste

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mais qui présente une gamme de sensations plus étendue. Il nous livre des aperçus sur les conceptions et les aspirations du moment. Il marque dans notre mouvement littéraire une étape : celle de la rencontre de l'exotisme et de l'helvétisme, d'un essai de renouveller par eux les données et le cadre de nos romans, sans en bannir le romanesque et la sensiblerie.

Henri PERROCHON.

Juste Olivier et le château de Chillon en 1835

Dans les manuscrits de Juste Olivier, qui sont déposés au Musée historiographique vaudois, nous avons trouvé une pièce relative à Chillon. C'est une lettre adressée à un éditeur inconnu pour protester contre le vandalisme officiel de l'époque qui veut se procurer de vastes locaux en massacrant la forteresse jusqu'aux souterrains.

Cette lettre a dû être publiée dans un journal du temps, et l'auteur lui-même en a détaché un fragment qu'il a transcrit mot à mot dans son *Canton de Vaud* (Tome I. 444.) Elle n'ajoutera rien à l'œuvre littéraire de notre poète-historien ; on l'y retrouve tout entier avec ses qualités et ses défauts. Si nous la replaçons sous les yeux des lecteurs de la *Revue historique*, c'est qu'elle a été écrite il y a cent ans, et qu'en poussant son cri d'alarme, comme il le dit, Juste Olivier est bien le premier ouvrier de la restauration que nous admirons aujourd'hui. C'est un hommage à sa mémoire, bien mérité.

G. M.

Parmi les insultes faites à nos vieux monuments, laquelle croyez-vous que, du moins, on n'aurait pas méditée ? Quel est de ces admirables édifices laissés par nos pères et à la hauteur desquels ne se haussera jamais la mesquinerie des nôtres, celui qui semblerait sûr d'être épargné ? Quel est le plus original, le plus visité, le plus célèbre au loin, celui dont nous sommes le plus fiers, dont le nom nous est cher et familier depuis notre enfance, que nous sommes tous allés voir, que nous avons tous montré avec orgueil au voyageur qui savait déjà son nom et demandait : « Où est-il ? »

C'est Chillon, n'est-ce pas ? Chillon, le palais des oppresseurs, le cachot des patriotes, l'admiration des étrangers, l'amour de tous les artistes. Chillon, le château sans égal qu'on dirait sorti du sein des ondes pour barrer le passage. Eh, bien ! vous l'avez nommé, c'est Chillon à qui l'on en veut maintenant.

On a abattu à coups de pioche le château de Montricher, le plus beau monument, au souvenir de ceux qui l'ont encore vu, de l'architecture militaire et le théâtre de scènes intéressantes de notre histoire.

On a balayé l'église romane de Saint-Sulpice, dont le nom tout latin témoignait déjà de l'antiquité de son temple, à défaut du plein cintre de ses voûtes.

Un souffle barbare a fait disparaître la chapelle de Saint-Laurent, chef-d'œuvre de grâce et d'antiquité, dont il ne reste pas une pierre, pas une poussière ; elle n'existe plus que dans le portefeuille d'un de nos artistes ; nous n'avons d'elle que le moyen de déplorer sa perte.

On laisse dépérir dans les combles de la cathédrale des sculptures en bois rivales de celles qui sont encore debout ; on les laisse voler : les anges avec leurs encensoirs, les griffons avec leurs ailes écailleuses, les scènes qui représentent les exploits de l'enfer et ceux du ciel, sont couverts d'une poussière corrosive ou disparaissent à l'évocation de quelque amateur inconnu. Et quand on a voulu conserver au lieu de détruire, les caresses ont été souvent si maladroites, qu'elles ont fait autant de mal que les coups.

Mais Chillon, dites-vous, mais Chillon devait être épargné jusqu'à la fin des siècles. Il est déjà bien déshonoré sans doute par tout ce qu'on lui a fait subir, on recrépit ou blanchit quelques-uns de ses murs. Un écusson composé d'un peu de couleur verte sur une couche de plâtre, pour être gigantesque n'en souille que davantage la haute muraille. Le gypsier chargé de cette absurde décoration ne s'est pas même donné la peine avec son plâtre de faire un pâté qui eût quelque régularité. Il a épargné son plâtre tant qu'il a pu.

La vieille forteresse ne pouvait supporter qu'un écusson de marbre, si l'on en voulait un : ils ne passent pas, ceux-là, et ceux de gyps, combien durent-ils ? Et puis, quelle manie que celle d'aller apposer son écusson partout ? Nous nous plaignons de ceux de nos concitoyens qui ne laissent pas passer un mur neuf ou une porte de vigne sans y graver leur humble nom. Que voulez-vous ? Les grands sont imités par les petits.

Quand notre bannière verte et blanche flotterait sur la grosse tour, je m'assure que le vieux château en serait plus fier au loin sur les ondes.

Et à l'intérieur, est-il mieux traité ? Les grandes salles de justice ressemblent par la vue et par l'odeur à un atelier de sellerie. La cuisine, la cuisine féodale, avec son gros pilier de bois et son plafond de marqueterie, si bien enfumé qu'il semble que ce soit d'hier que le bœuf rôtissait tout entier dans l'âtre où brûlait le tronc d'un chêne, que ce soit hier qu'elle a reçu les hommes d'armes et leur a vu boire le vin des moines de Haut-Crêt dans des pots d'étain, cette cuisine qui ferait honte aux salons de nos jours, elle a été mutilée pour y pratiquer le vulgaire appartement d'un concierge. La chambre de la comtesse avec sa petite et élégante cheminée de boudoir où pourraient danser deux de nos poêles ordinaires est presque traitée comme un vil galetas. Enfin, des souterrains eux-mêmes, l'un est envahi par une construction en bois qui tronque les piliers et dérobe les voûtes. On en a fait un magasin. Voilà comment on traite même le château de Chillon.

Mais enfin, il est encore debout, il est à peu près intact. C'est lui, avec ses créneaux, ses tours, ses tourelles, ses profonds souterrains immortalisés par le plus grand poète moderne. Eh bien ! je vous ai dit, monsieur l'éditeur, qu'on lui en voulait, mais laquelle de ses parties pensez-vous que l'on ait en vue ? Sans doute la moins belle, la moins précieuse, la moins célèbre. On abattra quelque tour pour élargir un appartement, on comblera quelque fossé pour y planter des choux, on bouchera quelques meurtrières, pour se garantir des vents coulis. Ah, monsieur ! Si ce n'était que cela, ce serait déjà beaucoup, n'est-ce pas ? Ce ne serait rien en comparaison du projet dont je viens entretenir vos lecteurs. Votre audace s'élève peut-être à l'idée que l'on va laisser tomber en ruines ces salles, ces chambres de la comtesse et du comte ! Ce serait bien dommage pourtant. Là, vers cette fenêtre s'est assis le comte Pierre, regardant tristement les ondes joyeuses, se ressouvenant de ses conquêtes et de ses voyages, des fêtes et des tournois de la cour d'Angleterre, des mauvaises nouvelles qu'il y reçut lorsqu'il jouait avec la reine et ses dames, et qu'on vint lui apprendre le danger qui menaçait ses terres en *Vaux*, son prompt retour et sa prompte vengeance ; comment il guetta si bien du donjon de ce château ses ennemis, la noblesse allemande, et les déconfit surpris dans leurs plaisirs. Ici, dans son lit de parade, haut et vaste, aux courtines de soie armoriées, le comte Amé a supporté dévotement la longue maladie de sa faible santé. Là, le débonnaire seigneur se fait raconter les récits lugubres ou comiques des pauvres pèlerins qu'il fait arrêter au passage de son castel dans le dessein pacifique d'apprendre leurs aventures et de se distraire un peu de ses maux et de ses tristes pensées.

Par cette porte sont entrées les victimes devant leurs juges... Tout cela est de notre histoire. On ne peut pas répudier ses aïeux, il faut les prendre tels qu'on se les est faits.

Mais abandonnons encore tout cela. Que les murs de Chillon s'écroulent pierre après pierre dans le lac, que les tours chancellent et que tous ces débris fassent un rivage à la profondeur des

eaux comblées par cette ruine, mais on ne touchera pas au souterrain ! Le souterrain conservé, nous avons Chillon encore.

C'est le souterrain qui est le plus beau morceau d'architecture du château. Ces grosses colonnes, massives sans lourdeur, et si pleines de la puissance de celui qui pour les faire se voue à sa vengeance, ces voûtes qui s'enfoncent dans l'obscurité avec une hardiesse souriante et une grâce qui fait trembler, ces murs qui sont des rocs et ces rocs qui sont des murs, ces soupiraux par où se jouent en hésitant quelques filets de lumière, visiteurs du pauvre prisonnier, ou qui lui jettent l'écume des vagues dans un funèbre soir d'orage, voilà un monument unique, où l'art et la nature se sont embrassés avec majesté, grâce et puissance. Il n'y a qu'un souterrain de Chillon au monde !

Eh bien ! C'est lui qu'on veut détruire, vous dis-je, c'est lui qu'on veut anéantir ! Un fonctionnaire public, dont la compétence pouvait risquer d'aller jusque là, a eu l'idée, la malheureuse idée de faire du souterrain de Chillon je ne sais quel magasin, mais un magasin véritable, une salle avec larges portes, larges fenêtres, bien aéré, bien clair, et bien sain pour les canons, car le mot d'arsenal prêterait son crédit à cet acte de vandalisme.

Voilà ce qu'on voudrait faire du souterrain de Chillon, de la prison de Bonivard, de la prison des Vaudois qui durent subir la fureur des patriciens de Berne, lorsqu'ils tremblèrent de voir échapper leur proie. On ne s'attaque pas au Chillon du comte et des baillis, au Chillon des vastes salles, au Chillon d'en haut, on s'attaque au Chillon d'en bas, au Chillon des cachots, au Chillon des patriotes, à notre Chillon à nous, peuple vaudois, à celui où ont gémi nos pères et qu'ils devraient avoir consacré à jamais dans le cœur de leurs enfants. Quelle absurdité. Mais c'est une monomanie !

Ecoutez une des scènes qui se sont passées dans ce souterrain que vous voulez détruire et qu'il faudrait conserver comme un grand souvenir des malheurs de nos pères dont les infortunes parlent ici à leurs enfants.

C'était au printemps, lorsque la terre se réveille et qu'elle a son plus doux sourire. Une file de chars quittaient Vevey, des jeunes gens des deux sexes s'en allaient selon la coutume du pays, faire une partie de plaisir. Le ciel était pur, la dernière neige brillait comme de l'argent sur les montagnes, le mol feuillage des châtaigniers se balançait sur les pentes au souffle du printemps et du matin. Les baies étaient toute murmurantes de la joie infinie des flots, égayés par la brise, sur les ilôts à fleur d'eau les *béjus* (mouettes) blancs étaient debout et semblaient ainsi prendre plaisir à regarder cette eau si limpide et si claire.

La troupe aimable jouissait de ce beau jour et du champêtre plaisir qu'elle se promettait. Arrivée devant le vieux manoir, elle en considéra curieusement les tours et la structure ; un ours malveillant était dessiné au-dessus de la porte : écusson ou peinture qui a disparu.

Le railleur de la troupe (il y en a toujours eu) fit quelques observations sur l'animal farouche et critiqua son groin dédaigneux et méchant, l'histoire dit même qu'il se permit de l'imiter facétieusement par une grimace. Puis on se remit en marche et la journée se passa comme on l'avait projeté. M. le bailli ne voulait pas que l'on se moquât de l'ours, tant il s'était identifié avec cet aimable animal. On lui a tout rapporté, et en bon ours qu'il était, il n'a pas hésité à se venger par une brutalité infâme d'une pauvre plaisanterie. Le soir était arrivé et nos jeunes gens retournaient chez eux, plus gais encore qu'en venant, plus riants, plus chantants ; les chevaux s'en ressentaient et volaient joyeusement sur la route, comme leurs maîtres. La soirée était superbe, la Dent du Midi échangeait ses clartés dorées contre les reflets argentés de la lune. La vigne était fleurie, tout était calme, pur, embaumé. Une scène, enfin, pareille à celles où nous avons tous assisté, un de ces tableaux de paix et d'amour où se plaît la nature dans nos contrées. Mais voici qui n'est plus de notre temps. Arrivés à Chillon, on ne passe pas! crie un factionnaire. On fait entrer les chars dans la cour et toute la troupe joyeuse est envoyée en prison. L'un des souter-

rains reçoit les jeunes filles tremblantes, plus mortes que vives, et l'autre les jeunes gens consternés. Le bailli aurait eu des remords pour son inconvenance ; il n'en avait point pour sa barbarie. Représentez-vous ces jeunes filles ainsi jetées dans un cachot obscur et dont on racontait des choses terribles, dans l'obscurité, dans l'ignorance de leur sort. Quelle nuit d'angoisse ! Quels tressaillements ! Quelle terreur !

Les parents inquiets apprennent le lendemain matin la cause de la disparition de leurs enfants ; toutes les familles étaient frappées. On sonne le tocsin, chacun court aux armes, hommes faits et vieillards. Et l'alarme fut telle que le bailli fut obligé de rendre ses prisonniers, mais plusieurs des jeunes filles tirées de leur cachot ne revinrent pas à la lumière pour longtemps, il en est qui moururent dans l'année.

On a chassé les baillis, c'est bien ; mais faut-il anéantir le cachot ? Eh non ! vous dis-je. Le cachot est à nous, ce fut la maison de nos pères et mères. C'est notre gloire, c'est à présent une de celles du monde. Le château de Chillon et le souterrain sont maintenant connus partout. Ils sont devant la boutique du marchand d'estampes à Paris ou à Londres. Il est dans tous les voyages et dans les souvenirs de tous les voyageurs, il est comme le Mont Blanc, la chapelle de Tell ou le Grütli, on peut le dire sans exagération, et c'est un peu le détruire que de toucher au souterrain, nous couvrant de confusion devant l'Europe entière. Ce qui est sûr aussi, c'est que cet acte serait sévèrement jugé par tous les Vaudois. Ils savent tous que le château de Chillon est une de nos gloires. Aussi, le fonctionnaire qui a conçu ce malheureux projet a-t-il trouvé une opposition complète chez ceux auxquels il l'a confié. Une pareille proposition indignera tout le monde, qu'on s'en tienne assuré ! Il est probable même qu'elle est déjà abandonnée. Je souhaite qu'il en soit ainsi, mais on a fait un grenier provisoire dans l'un des souterrains et de là à métamorphoser l'un et l'autre en un vaste magasin il n'y a que peu de pas ; chaque pas se fait d'une manière inaperçue, et à la fin un grand monument est détruit. Sans vouloir adresser à personne des reproches que les intentions ne méritent

certainement pas, j'ai cru, qu'étant averti, mon devoir, comme celui de tout Vaudois, était de pousser le cri d'alarme. Le soupçon seul de toucher à Chillon et de le gâter doit être recueilli et publié, afin que *nul mal n'arrive* et que la *république n'ait pas à souffrir* de ce qui aurait pu être empêché.

Agréez, Monsieur l'éditeur, etc....

P. S. — Nous devons à la complaisance et à l'inépuisable documentation de M. G.-A. Bridel la possibilité de répondre à la question posée au début de cette communication. La lettre de Juste Olivier a été publiée par le *Nouvelliste vaudois*, le 25 août 1835 (n° 68), avec quelques changements dans le texte.

La chapelle de Saint-Laurent à laquelle il est fait allusion est en réalité la chapelle de Saint-Roch, annexe de l'hôpital ou léproserie de ce nom, qui occupait un emplacement entre le Pré-du-Marché actuel et la Tour de l'Ale, donc pas très loin du collège moderne. Le plan Buttet l'indique très nettement.

Il y a au Musée historiographique, trois photographies de cette chapelle telle qu'elle a été dessinée peu avant sa disparition. Son air misérable explique sa démolition au commencement du siècle dernier, la date exacte n'est pas connue.

Le Vieux-Lausanne conserve également à l'Evêché un moulage de la pierre sculptée qui surmontait la porte